



«Action convergente»

*Nouvelle politique d'aide
de l'Agence canadienne de développement international*

IL y a plus de quatorze ans, en septembre 1968, le gouvernement canadien créa un nouvel organisme, l'Agence canadienne de Développement international, et lui désigna comme principale tâche de soutenir les efforts de développement dans différentes parties du monde. Ce qui résulta de cette décision constitue aujourd'hui un chapitre important dans l'histoire récente du Canada et démontre comment le Canada est relié au reste du monde.

Le souci des sortes des autres a des racines profondes au Canada : églises et divers groupes non-gouvernementaux œuvrent depuis un siècle déjà dans les pays du tiers-monde. Les engagements officiels furent entrepris à la fin de la deuxième guerre mondiale lorsque le Canada contribua aux efforts de reconstruction de l'Europe par le biais des agences spécialisées des Nations Unies. Mais c'est en 1950 lorsque le Canada accepta de soutenir le Plan Colombo que ces engagements prirent la forme que nous appelons aujourd'hui la coopération au développement.

Le budget de l'ACDI a augmenté rapidement au cours des ans : des millions de dollars canadiens en 1950, il est monté à 297 millions en 1967 et atteint le chiffre record de 1,2 milliard de dollars canadiens en année fiscale 1980-81.

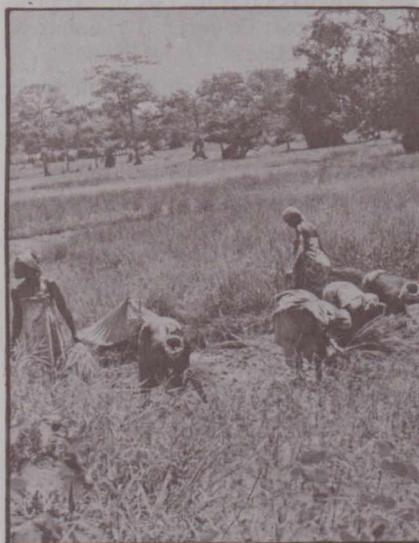
Depuis 1980, l'ACDI est en voie de modifier en profondeur sa stratégie politique dans les pays en développement. La nouvelle stratégie appelée «action convergente» est conçue par l'actuel sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Marcel Massé et vise une aide au développement par pays. Elle implique parallèlement un remaniement -actuellement en cours- des instances à l'intérieur de l'ACDI. Le vice-président des programmes bilatéraux a déjà été remplacé par quatre sous-directeurs chargés chacun d'une grande région du tiers-monde (Asie, Afrique anglophone, Afrique francophone, Amérique latine, Antilles). Ces directeurs généraux supervisent les di-



recteurs de programme pour chaque pays où l'ACDI entreprend des projets avec le gouvernement local.

A présent, l'ACDI se composait de grands secteurs qui répondaient des crédits votés par la Chambre des Communes du Canada : aide bilatérale directe au développement, aide multilatérale, aide alimentaire directe ou indirecte, aide «spéciale» et aide humanitaire.

Les organismes non-gouvernementaux (ONG) jouent le rôle vital pour



véhiculer «au bon port» l'aide accordée par l'ACDI aux pays du tiers-monde. Ils sont nés bien avant l'ACDI et sont restés assez indépendants vis-à-vis de cet organisme. Les ONG tels que Conseils des Eglises, Oxfam, Développement et Paix et SUCO travaillent en étroite collaboration avec les ONG locaux et ont une connaissance directe, peu bureaucratique, du milieu dans lequel ils œuvrent. Le rythme de croissance des subventions qui étaient de l'ordre de 80 millions de dollars en 1982, devait augmenter de quelque 20 pour cent par année pour les prochaines années.

Chaque année, le Conseil des ministres canadien décide des grandes catégories dans lesquelles les pays du tiers-monde sont classés : pays «prioritaires», pays à revenu moyen et pays dont l'admissibilité à l'aide publique est répartie en raison de 75 % dans les pays prioritaires (aux premiers rangs sont le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, et le Sri-Lanka, le Kenya, la Tanzanie et le Cameroun) et 20 pour cent dans les pays à revenus moyens (Nigéria, Barbade, Trinidad, Algérie, etc.).

La coopération canadienne en Afrique francophone a été caractérisée par deux aspects : multiplication des efforts pour aider les pays les plus pauvres et concertation dans le domaine du développement rural intégré. Cette double orientation sera maintenue pour obtenir un équilibre dans l'assistance aux pays pauvres et aux pays à revenus moyens.

Le projet de développement rural dans plusieurs pays du Sahel et au Rwanda témoignent de cette double préoccupation. Dans ce secteur, le nombre de projets n'a cessé d'augmenter au Sénégal, au Cameroun et au Zaïre. Il en est de même avec les transports et les communications qui ont été le secteur le plus important avec les travaux d'élargissement du port de Douala, du chemin de fer trans-camerounais, de Régie Abidjan-Niger et du réseau routier de la Haute-Volta.